



États financiers consolidés
intermédiaires résumés de

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

30 juin 2018

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Bilan consolidé intermédiaire résumé

Au 30 juin 2018

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018	Au 30 juin 2017
Actif			
Placements (note 2)	442 852 \$	428 827 \$	382 951 \$
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	3 062	2 613	3 198
Locaux et matériel	350	348	349
Autres actifs	232	153	189
Total de l'actif	446 496	431 941	386 687
Passif			
Passifs liés aux placements (note 2)	74 765	72 641	54 751
Montants à payer au titre des opérations en cours	4 849	2 477	5 020
Créditeurs et charges à payer	283	689	368
Total du passif	79 897	75 807	60 139
Actif net	366 599 \$	356 134 \$	326 548 \$
L'actif net est constitué de ce qui suit :			
Capital social	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net d'exploitation accumulé	222 168	215 614	184 641
Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	144 431	140 520	141 907
Actif net	366,599 \$	356 134 \$	326 548 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

État consolidé intermédiaire résumé du résultat global

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Pour les trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Revenu de placement	7 395 \$	6 540 \$
Frais de gestion des placements	(480)	(423)
Coûts de transaction	(88)	(107)
Revenu de placement net (note 5)	6 827 \$	6 010 \$
Charges de personnel	190	176
Frais généraux	64	57
Services professionnels	19	11
Charges d'exploitation	273	244
Bénéfice net d'exploitation et bénéfice global	6 554 \$	5 766 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

État consolidé intermédiaire résumé des variations de l'actif net

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Transferts cumulatifs nets du Régime de pensions du Canada	Bénéfice net d'exploitation accumulé	Total de l'actif net
Au 1^{er} avril 2017	10	– \$	137 802 \$	178 875 \$	316 677 \$
Total du bénéfice net pour la période		–	–	5 766	5 766
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	11 512	–	11 512
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(7 407)	–	(7 407)
Solde au 30 juin 2017	10	– \$	141 907 \$	184 641 \$	326 548 \$
Au 1^{er} avril 2018	10	– \$	140 520 \$	215 614 \$	356 134 \$
Total du bénéfice net pour la période		–	–	6 554	6 554
Transferts touchant le Régime de pensions du Canada :					
Transferts du Régime de pensions du Canada		–	11 954	–	11 954
Transferts au Régime de pensions du Canada		–	(8 043)	–	(8 043)
Solde au 30 juin 2018	10	– \$	144 431 \$	222 168 \$	366 599 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie
Pour le trimestre clos le 30 juin 2018
(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Pour les trimestres clos les 30 juin	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net d'exploitation	6 554 \$	5 766 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des locaux et du matériel	5	7
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	4
Pertes (profits) latent(e)s sur les passifs liés au financement par emprunt	57	(523)
Ajustements au titre de la variation nette des actifs et passifs d'exploitation :		
(Augmentation) des placements	(11 912)	(9 911)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir au titre des opérations en cours	(449)	36
(Augmentation) des autres actifs	(11)	(1)
Augmentation (diminution) des passifs liés aux placements	1 545	(7 771)
Augmentation des passifs liés au financement par emprunt	522	2 500
Augmentation des montants à payer au titre des opérations en cours	2 372	1 490
(Diminution) des créditeurs et charges à payer	(406)	(291)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'exploitation	(1 727)	(8 694)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Transferts du Régime de pensions du Canada	11 954	11 512
Transferts au Régime de pensions du Canada	(8 043)	(7 407)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	3 911	4 105
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions de locaux et de matériel	(7)	(9)
Cessions de locaux et de matériel	—	1
Flux de trésorerie nets (affectés aux) activités d'investissement	(7)	(8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 177	(4 597)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 296	16 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	10 477	11 475
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de la période comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie détenue à des fins d'exploitation ¹	151	128
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement ²	10 326	11 347
Total	10 477 \$	11 475 \$

1. Présentée à titre de composante des autres actifs au bilan consolidé intermédiaire résumé.

2. Présentés à titre de composante des placements au bilan consolidé intermédiaire résumé et de composante des titres du marché monétaire à l'annexe consolidée intermédiaire résumée du portefeuille.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Annexe consolidée intermédiaire résumée du portefeuille

Au 30 juin 2018

(non audité)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les actifs et les passifs de placement de l'Office :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018 ¹	Au 30 juin 2017 ¹
Actions (note 2a)			
Actions canadiennes			
Actions de sociétés ouvertes ²	8 701 \$	7 783 \$	6 707 \$
Actions de sociétés fermées	1 145	1 137	1 192
	9 846	8 920	7 899
Actions étrangères sur les marchés établis			
Actions de sociétés ouvertes ²	104 849	114 164	103 999
Actions de sociétés fermées	68 174	64 723	55 320
	173 023	178 887	159 319
Actions sur les marchés émergents			
Actions de sociétés ouvertes ²	26 759	24 274	19 092
Actions de sociétés fermées	11 186	9 877	5 792
	37 945	34 151	24 884
Total des actions	220 814	221 958	192 102
Placements à revenu fixe (note 2b)			
Obligations	71 377	63 851	58 998
Autres titres de créance	23 715	22 183	19 418
Titres du marché monétaire ³	10 825	8 213	12 097
Total des placements à revenu fixe	105 917	94 247	90 513
Stratégies de rendement absolu (note 2c)	23 324	21 027	19 781
Actifs réels (note 2d)			
Biens immobiliers	45 170	44 712	39 555
Infrastructures	27 785	27 450	23 021
Énergie et ressources	5 852	5 729	3 378
Électricité et énergies renouvelables	3 970	2 949	4 300
Total des actifs réels	82 777	80 840	70 254
Sommes à recevoir sur les placements			
Titres acquis en vertu de conventions de revente (note 2e)	4 707	6 164	6 077
Intérêts courus	2 032	2 026	1 543
Sommes à recevoir sur les dérivés (note 2g)	2 074	1 918	2 318
Autres	1 207	647	363
Total des sommes à recevoir sur les placements	10 020	10 755	10 301
Total des placements	442 852 \$	428 827 \$	382 951 \$
Passifs liés aux placements			
Titres vendus en vertu de conventions de rachat (note 2e) et titres prêtés (note 2f)	(28 937)	(32 504)	(16 936)
Titres vendus à découvert (notes 2a et 2b)	(18 264)	(13 574)	(13 468)
Passifs liés au financement par emprunt (note 2h)	(24 662)	(24 056)	(21 870)
Passifs liés aux dérivés (note 2g)	(2 084)	(1 712)	(1 417)
Autres	(818)	(795)	(1 060)
Total des passifs liés aux placements	(74 765)	(72 641)	(54 751)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	3 062	2 613	3 198
Montants à payer au titre des opérations en cours	(4 849)	(2 477)	(5 020)
Placements nets	366 300 \$	356 322 \$	326 378 \$

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

2. Au 30 juin 2018, les actions de sociétés ouvertes comprenaient des placements dans des fonds d'une juste valeur de 10 916 millions de dollars (31 mars 2018 – 8 331 millions de dollars; 30 juin 2017 – 7 994 millions de dollars).

3. Comprennent les placements gérés à court terme afin de soutenir les transferts au Régime de pensions du Canada.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Table des matières

Note	Description	Page
	Information sur la société	7
1	Sommaire des principales méthodes comptables	7
2	Détermination de la juste valeur	8
2a)	Actions	8
2b)	Placements à revenu fixe	9
2c)	Stratégies de rendement absolu	10
2d)	Actifs réels	10
2e)	Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat	10
2f)	Titres prêtés	10
2g)	Contrats dérivés	11
2h)	Passifs liés au financement par emprunt	11
3	Instruments dérivés	12
4	Évaluation à la juste valeur	13
5	Revenu de placement net	23
6	Information sectorielle	23
7	Gestion des risques	25
8	Garanties	34
9	Engagements	34
10	Transactions entre parties liées	35
11	Cautionnements	35
12	Régime de pensions du Canada bonifié	35

Information sur la société

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (l'Office) a été créé en décembre 1997 conformément à la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (la Loi). Il s'agit d'une société d'État fédérale dont toutes les actions appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. L'Office a pour mission d'aider le Régime de pensions du Canada (le RPC) à s'acquitter de ses obligations envers les cotisants et les bénéficiaires aux termes de la loi intitulée *Régime de pensions du Canada*. Il est chargé de gérer les sommes qui lui sont transférées en application de l'article 108.1 du *Régime de pensions du Canada*, dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC. En mars 1999, l'Office a reçu du RPC ses premiers fonds destinés à l'investissement. L'actif de l'Office doit être placé, conformément à la Loi, aux règlements et aux politiques en matière de placement, en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur sa capacité de s'acquitter, chaque jour ouvrable, de ses obligations financières.

L'Office est exempté de l'impôt prévu à la partie I en vertu de l'alinéa 149(1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), puisque toutes les actions de l'Office appartiennent à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. En outre, toutes les filiales en propriété exclusive de l'Office sont exemptées de l'impôt prévu à la partie I.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers consolidés) fournissent de l'information sur l'actif net géré par l'Office et ne comprennent pas les passifs et les autres actifs du RPC. L'exercice de l'Office se clôture le 31 mars.

Le siège social de l'Office est situé au Un, rue Queen Est, Toronto (Ontario), Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration, et leur publication a été autorisée le 9 août 2018.

1. Sommaire des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers consolidés annuels. En outre, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de l'Office et les notes annexes présentés aux pages 104 à 136 du rapport annuel 2018 de l'Office. Les présents états financiers consolidés ont été préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels les plus récents.

L'Office constitue une entité d'investissement puisqu'il répond à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), à savoir une entité qui :

- obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements. Dans le cas de l'Office, nous avons un investisseur (plus précisément, nous investissons les montants transférés du RPC qui ne sont pas nécessaires pour verser les prestations de retraite courantes au titre du RPC), mais nous investissons les fonds dans l'intérêt d'un large groupe de personnes, soit les cotisants et les bénéficiaires du RPC;
- déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

L'Office ne s'est basé sur aucun jugement important ni sur aucune hypothèse importante pour déterminer s'il répondait à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10.

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de la période considérée.

b) Filiales

L'Office est tenu de déclarer ses résultats d'exploitation conformément à IFRS 10. Par conséquent, les états financiers consolidés présentent les résultats d'exploitation de l'Office et de ses filiales en propriété exclusive qui ont été créées dans le but de fournir des services en matière d'investissement afin de soutenir ses activités. Les filiales en exploitation de cette nature comprennent celles qui fournissent des services-conseils en matière d'investissement ou celles qui ont été créées dans le but de fournir du financement à l'Office.

Les filiales qui sont gérées par l'Office dans le but de détenir des placements sont appelées filiales constituées en sociétés de portefeuille. Ces filiales ne sont pas consolidées, mais plutôt évaluées et présentées à la juste valeur dans ces états financiers consolidés. La juste valeur des filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées est fondée sur la juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements détenus par la filiale constituée en société de portefeuille de même que sur son bénéfice net d'exploitation accumulé. La juste valeur des placements sous-jacents et des passifs liés aux placements est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation et des données d'entrée connexes décrites aux notes 2a à 2h.

c) Évaluation des placements et des passifs liés aux placements

Les placements et les passifs liés aux placements sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Dans un marché actif, les cours du marché établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables sur les marchés. Veuillez vous reporter aux notes 2a à 2h pour de plus amples détails au sujet de la détermination de la juste valeur.

2. Détermination de la juste valeur

L'Office gère différents types de placements et de passifs liés aux placements, et détermine la juste valeur comme suit :

a) Actions

- i) Les placements en actions de sociétés ouvertes sont effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds, notamment de fonds spéculatifs. La juste valeur des actions cotées en bourse, y compris les positions vendeur sur actions, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

ii) Les placements en actions de sociétés fermées sont généralement effectués directement ou par l'intermédiaire de fonds de société en commandite. La juste valeur des placements détenus directement est principalement déterminée au moyen des multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables ou de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les données importantes utilisées dans le cadre de ces méthodes d'évaluation comprennent le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) de la société, les multiples de capitalisation de sociétés ouvertes comparables, les flux de trésorerie projetés et les taux d'actualisation calculés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Des opérations récentes sur le marché, s'il y a lieu, sont également utilisées. Dans le cas des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite, la juste valeur est généralement établie d'après les renseignements pertinents communiqués par le commandité, à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues du secteur semblables aux méthodes susmentionnées.

b) Placements à revenu fixe

i) Les obligations comprennent des obligations non négociables et des obligations négociables. La juste valeur des obligations non négociables des gouvernements provinciaux du Canada est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables. Dans le cas des obligations négociables, y compris les positions vendeur sur obligations, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des courbes de rendement de référence et des écarts de taux relatifs à l'émetteur.

ii) Les autres titres de créance comprennent des placements directs dans des titres de créance privés, des titres de créances immobilières privés et des titres adossés à des actifs, des placements dans des fonds de placements hypothécaires en difficulté, des fonds de titres de créance privés et des fonds spéculatifs ainsi que des placements dans des flux de rentrées provenant de droits de propriété intellectuelle et de redevances.

La juste valeur des placements directs dans des titres de créance privés, des titres de créances immobilières privés et des titres adossés à des actifs est fondée sur les cours du marché, les prix des courtiers ou les opérations récentes sur le marché, lorsque ces données sont disponibles. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

En ce qui concerne les placements dans des flux de rentrées provenant de droits de propriété intellectuelle et de redevances, la juste valeur est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation déterminés à l'aide des rendements de marché actuels d'instruments ayant des caractéristiques semblables.

iii) Les titres du marché monétaire comprennent la trésorerie, les dépôts à terme, les bons du Trésor, le papier commercial et les billets à taux variable. La juste valeur est établie d'après le coût, lequel, avec les produits d'intérêts à recevoir, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme ou à taux variable de ces titres.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

c) Stratégies de rendement absolu

Les stratégies de rendement absolu comprennent des placements dans des fonds spéculatifs qui ont pour objectif de générer des rendements positifs indépendamment de la conjoncture du marché, c'est-à-dire des rendements pour lesquels il existe une faible corrélation avec les indices globaux du marché. Les titres sous-jacents des fonds peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des actions, des titres à revenu fixe et des dérivés. La juste valeur des placements dans des fonds est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les administrateurs externes ou gestionnaires des fonds.

d) Actifs réels

i) L'Office investit dans l'immobilier au moyen de placements directs dans des biens immobiliers privés et des fonds de placements immobiliers. Les placements dans les biens immobiliers privés sont gérés par des gestionnaires de placements, principalement dans le cadre d'arrangements de copropriété.

La juste valeur des placements dans les biens immobiliers privés est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur divers facteurs tels que le bénéfice net d'exploitation, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation final.

La juste valeur des fonds de placements immobiliers est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

ii) En général, les placements dans les infrastructures, dans l'énergie et les ressources et dans l'électricité et les énergies renouvelables sont effectués directement, mais peuvent également être faits par l'intermédiaire de fonds de société en commandite.

La juste valeur de ces placements est principalement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, laquelle est fondée sur des données d'entrée importantes telles que les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation. Les multiples de capitalisation de sociétés comparables peuvent également être utilisés pour déterminer la juste valeur des placements dans l'énergie et les ressources.

La juste valeur des placements détenus par l'intermédiaire de fonds de société en commandite est généralement fondée sur la valeur liquidative publiée par les gestionnaires externes des fonds.

e) Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

Les conventions de revente et de rachat sont comptabilisées aux montants auxquels les titres ont initialement été acquis ou vendus, soit des montants qui, avec les produits d'intérêts à recevoir et les charges d'intérêts à payer, se rapprochent de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces titres.

f) Titres prêtés

Les conventions de prêt de titres sont des transactions dans le cadre desquelles l'Office prête des titres à des tiers. Les titres transférés ou prêtés continuent d'être présentés dans notre bilan consolidé, puisque l'Office conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des titres transférés. La garantie reçue relativement aux titres prêtés correspond généralement à de la trésorerie, à des actions ou à des titres à revenu fixe. La garantie en trésorerie reçue est comptabilisée à titre de passif lié aux placements, alors que les actions et les titres à revenu fixe reçus en garantie ne sont pas comptabilisés dans le bilan consolidé.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

g) Contrats dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en bourse, notamment les contrats à terme standardisés, les options et les bons de souscription, est fondée sur les cours du marché. La juste valeur des dérivés négociés hors bourse, notamment les swaps, les options, les contrats à terme de gré à gré et les bons de souscription, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation telles que des modèles d'évaluation des options, la valeur actualisée des flux de trésorerie et des prix établis par consensus obtenus auprès de courtiers indépendants ou de tiers fournisseurs. Les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les prix au comptant, la volatilité des prix, les taux de change, les courbes de taux d'intérêt et les écarts de taux. Lors du calcul de la juste valeur, le risque de crédit de la contrepartie est également pris en compte.

h) Passifs liés au financement par emprunt

Les passifs liés au financement par emprunt consistent en du papier commercial à payer et en des titres d'emprunt à terme. Le papier commercial à payer est comptabilisé à son montant initial, lequel, avec les charges d'intérêts à payer, se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces passifs. La juste valeur des titres d'emprunt à terme est fondée sur les cours du marché.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

3. Instruments dérivés

La juste valeur des contrats dérivés s'établissait comme suit :

Juste valeur des contrats dérivés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018		Au 31 mars 2018		Au 30 juin 2017	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats sur actions						
Contrats à terme standardisés	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	1 693	(1 504)	1 326	(967)	801	(575)
Options :						
Négoiciées hors bourse – achetées	1	–	–	–	–	–
Négoiciées hors bourse – vendues	–	(21)	–	(12)	–	–
Bons de souscription	–	–	–	–	1	–
Total des contrats sur actions	1 694	(1 525)	1 326	(979)	802	(575)
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	52	(90)	185	(273)	1 214	(411)
Options :						
Négoiciées hors bourse – vendues	–	(10)	–	(2)	–	–
Total des contrats de change	52	(100)	185	(275)	1 214	(411)
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	–	–	–	–	–	–
Contrats à terme de gré à gré	–	–	–	–	–	–
Swaps	211	(293)	225	(271)	51	(192)
Total des contrats sur taux d'intérêt	211	(293)	225	(271)	51	(192)
Contrats de crédit						
Swaps sur défaillance achetés	4	(110)	2	(174)	4	(235)
Swaps sur défaillance vendus	113	(5)	180	(2)	247	(4)
Options :						
Négoiciées hors bourse – achetées	–	–	–	–	–	–
Négoiciées hors bourse – vendues	–	–	–	–	–	–
Total des contrats de crédit	117	(115)	182	(176)	251	(239)
Contrats sur marchandises						
Contrats à terme standardisés	–	–	–	–	–	–
Options :						
Négoiciées en bourse – vendues	–	(51)	–	(11)	–	–
Total des contrats sur marchandises	–	(51)	–	(11)	–	–
Total	2 074 \$	(2 084) \$	1 918 \$	(1 712) \$	2 318 \$	(1 417) \$

4. Évaluation à la juste valeur

a) Hiérarchie des justes valeurs

Ci-après sont présentés les placements et les passifs liés aux placements comptabilisés à la juste valeur en fonction de l'analyse des données utilisées lors de leur évaluation, telles que :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- les données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (données calculées à l'aide des prix) (niveau 2);
- les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif (données d'entrée non observables) (niveau 3).

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Hiérarchie des justes valeurs

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Placements				
Actions				
Actions canadiennes				
Actions de sociétés ouvertes ¹	8 701 \$	– \$	– \$	8 701 \$
Actions de sociétés fermées	–	–	1 145	1 145
	8 701	–	1 145	9 846
Actions étrangères sur les marchés établis				
Actions de sociétés ouvertes ¹	97 123	7 584	142	104 849
Actions de sociétés fermées	–	1 137	67 037	68 174
	97 123	8 721	67 179	173 023
Actions sur les marchés émergents				
Actions de sociétés ouvertes ¹	22 286	4 366	107	26 759
Actions de sociétés fermées	–	–	11 186	11 186
	22 286	4 366	11 293	37 945
Total des actions	128 110	13 087	79 617	220 814
Placements à revenu fixe				
Obligations	43 017	28 360	–	71 377
Autres titres de créance	–	6 000	17 715	23 715
Titres du marché monétaire	–	10 825	–	10 825
Total des placements à revenu fixe	43 017	45 185	17 715	105 917
Stratégies de rendement absolu¹	–	21 568	1 756	23 324
Actifs réels				
Biens immobiliers	–	–	45 170	45 170
Infrastructures	–	–	27 785	27 785
Énergie et ressources	–	–	5 852	5 852
Électricité et énergies renouvelables	–	–	3 970	3 970
Total des actifs réels	–	–	82 777	82 777
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	4 707	–	4 707
Intérêts courus	–	2 032	–	2 032
Sommes à recevoir sur les dérivés	–	2 074	–	2 074
Autres	–	1 201	6	1 207
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	10 014	6	10 020
Total des placements	171 127 \$	89 854 \$	181 871 \$	442 852 \$
Passifs liés aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés	–	(28 937)	–	(28 937)
Titres vendus à découvert	(18 264)	–	–	(18 264)
Passifs liés au financement par emprunt	(19 400)	(5 262)	–	(24 662)
Passifs liés aux dérivés	(51)	(2 033)	–	(2 084)
Autres	–	(818)	–	(818)
Total des passifs liés aux placements	(37 715)	(37 050)	–	(74 765)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	3 062	–	3 062
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(4 849)	–	(4 849)
Placements nets	133 412 \$	51 017 \$	181 871 \$	366 300 \$

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 31 mars 2018 ²			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Placements				
Actions				
Actions canadiennes				
Actions de sociétés ouvertes ¹	7 779 \$	4 \$	– \$	7 783 \$
Actions de sociétés fermées	–	–	1 137	1 137
	7 779	4	1 137	8 920
Actions étrangères sur les marchés établis				
Actions de sociétés ouvertes ¹	106 846	7 171	147	114 164
Actions de sociétés fermées	–	1 174	63 549	64 723
	106 846	8 345	63 696	178 887
Actions sur les marchés émergents				
Actions de sociétés ouvertes ¹	22 230	1 918	126	24 274
Actions de sociétés fermées	–	–	9 877	9 877
	22 230	1 918	10 003	34 151
Total des actions	136 855	10 267	74 836	221 958
Placements à revenu fixe				
Obligations	36 347	27 504	–	63 851
Autres titres de créance	–	5 557	16 626	22 183
Titres du marché monétaire	–	8 213	–	8 213
Total des placements à revenu fixe	36 347	41 274	16 626	94 247
Stratégies de rendement absolu¹	–	19 442	1 585	21 027
Actifs réels				
Biens immobiliers	–	–	44 712	44 712
Infrastructures	–	–	27 450	27 450
Énergie et ressources	–	–	5 729	5 729
Électricité et énergies renouvelables	–	–	2 949	2 949
Total des actifs réels	–	–	80 840	80 840
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	6 164	–	6 164
Intérêts courus	–	2 026	–	2 026
Sommes à recevoir sur les dérivés	–	1 918	–	1 918
Autres	–	641	6	647
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	10 749	6	10 755
Total des placements	173 202 \$	81 732 \$	173 893 \$	428 827 \$
Passifs liés aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés	–	(32 504)	–	(32 504)
Titres vendus à découvert	(13 574)	–	–	(13 574)
Passifs liés au financement par emprunt	(17 802)	(6 254)	–	(24 056)
Passifs liés aux dérivés	(11)	(1 701)	–	(1 712)
Autres	–	(795)	–	(795)
Total des passifs liés aux placements	(31 387)	(41 254)	–	(72 641)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	2 613	–	2 613
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(2 477)	–	(2 477)
Placements nets	141 815 \$	40 614 \$	173 893 \$	356 322 \$

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2017 ²			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Actions				
Actions canadiennes				
Actions de sociétés ouvertes ¹	6 707 \$	– \$	– \$	6 707 \$
Actions de sociétés fermées	–	–	1 192	1 192
	6 707	–	1 192	7 899
Actions étrangères sur les marchés établis				
Actions de sociétés ouvertes ¹	95 569	8 356	74	103 999
Actions de sociétés fermées	–	1 216	54 104	55 320
	95 569	9 572	54 178	159 319
Actions sur les marchés émergents				
Actions de sociétés ouvertes ¹	17 340	1 613	139	19 092
Actions de sociétés fermées	–	–	5 792	5 792
	17 340	1 613	5 931	24 884
Total des actions	119 616	11 185	61 301	192 102
Placements à revenu fixe				
Obligations	34 401	24 597	–	58 998
Autres titres de créance	–	3 796	15 622	19 418
Titres du marché monétaire	–	12 097	–	12 097
Total des placements à revenu fixe	34 401	40 490	15 622	90 513
Stratégies de rendement absolu¹	–	18 281	1 500	19 781
Actifs réels				
Biens immobiliers	–	–	39 555	39 555
Infrastructures	–	–	23 021	23 021
Énergie et ressources	–	–	3 378	3 378
Électricité et énergies renouvelables	–	–	4 300	4 300
Total des actifs réels	–	–	70 254	70 254
Sommes à recevoir sur les placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	–	6 077	–	6 077
Intérêts courus	–	1 543	–	1 543
Sommes à recevoir sur les dérivés	–	2 317	1	2 318
Autres	–	363	–	363
Total des sommes à recevoir sur les placements	–	10 300	1	10 301
Total des placements	154 017 \$	80 256 \$	148 678 \$	382 951 \$
Passifs liés aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés	–	(16 936)	–	(16 936)
Titres vendus à découvert	(13 468)	–	–	(13 468)
Passifs liés au financement par emprunt	(11 611)	(10 259)	–	(21 870)
Passifs liés aux dérivés	–	(1 417)	–	(1 417)
Autres	–	(1 060)	–	(1 060)
Total des passifs liés aux placements	(25 079)	(29 672)	–	(54 751)
Montants à recevoir au titre des opérations en cours	–	3 198	–	3 198
Montants à payer au titre des opérations en cours	–	(5 020)	–	(5 020)
Placements nets	128 938 \$	48 762 \$	148 678 \$	326 378 \$

1. Comprennent les placements dans des fonds.

2. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, un montant de 3 millions de dollars a été transféré du niveau 1 vers le niveau 2 (30 juin 2017 – 12 millions de dollars), et aucun transfert n'a été effectué du niveau 2 vers le niveau 1 (30 juin 2017 – 16 millions de dollars). Les transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 sont effectués en fonction de la disponibilité des prix cotés sur des marchés actifs et d'évaluations effectuées à l'aide de données observables autres que les prix cotés. Ces transferts sont réputés avoir été effectués selon les valeurs de la fin de période.

c) Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement de la juste valeur des placements classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

Rapprochement des variations de la juste valeur des placements classés au niveau 3

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018 ¹									
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} avril 2018	Profit (perte) inclus(e) dans le revenu de placement net	Achats	Ventes ²	Transferts au niveau 3 ³	Transferts hors du niveau 3 ³	Juste valeur au 30 juin 2018	Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les placements toujours détenus au 30 juin 2018 ^{4,5}	
Placements									
Actions									
Actions canadiennes									
Actions de sociétés fermées	1 137 \$	41 \$	43 \$	(76) \$	– \$	– \$	1 145 \$	7 \$	
	1 137	41	43	(76)	–	–	1 145	7	
Actions étrangères sur les marchés établis									
Actions de sociétés ouvertes	147	(5)	–	–	–	–	142	(5)	
Actions de sociétés fermées	63 549	2 307	3 265	(1 961)	7	(130)	67 037	1 264	
	63 696	2 302	3 265	(1 961)	7	(130)	67 179	1 259	
Actions sur les marchés émergents									
Actions de sociétés ouvertes	126	–	–	(15)	1	(5)	107	–	
Actions de sociétés fermées	9 877	529	1 134	(369)	21	(6)	11 186	285	
	10 003	529	1 134	(384)	22	(11)	11 293	285	
Total des actions	74 836	2 872	4 442	(2 421)	29	(141)	79 617	1 551	
Placements à revenu fixe									
Autres titres de créance ⁶	16 626	131	3 754	(2 743)	–	(53)	17 715	97	
Total des placements à revenu fixe	16 626	131	3 754	(2 743)	–	(53)	17 715	97	
Stratégies de rendement absolu	1 585	62	109	–	–	–	1 756	62	
Actifs réels									
Biens immobiliers	44 712	168	694	(404)	–	–	45 170	182	
Infrastructures	27 450	293	258	(216)	–	–	27 785	259	
Énergie et ressources	5 729	121	3	(1)	–	–	5 852	121	
Électricité et énergies renouvelables	2 949	46	975	–	–	–	3 970	46	
Total des actifs réels	80 840	628	1 930	(621)	–	–	82 777	608	
Sommes à recevoir sur les placements									
Sommes à recevoir sur les dérivés	6	–	–	–	–	–	6	–	
Total des sommes à recevoir sur les placements	6	–	–	–	–	–	6	–	
Total	173 893 \$	3 693 \$	10 235 \$	(5 785) \$	29 \$	(194) \$	181 871 \$	2 318 \$	

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2017 ¹									
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1 ^{er} avril 2017	Profit (perte) inclus(e) dans le revenu de placement net	Achats	Ventes ²	Transferts au niveau 3 ³	Transferts hors du niveau 3 ³	Juste valeur au 30 juin 2017	Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les placements toujours détenus au 30 juin 2017 ^{4,5}	
Placements									
Actions									
Actions canadiennes									
Actions de sociétés fermées	1 228 \$	– \$	28 \$	(64) \$	– \$	– \$	1 192 \$	(16) \$	
	1 228	–	28	(64)	–	–	1 192	(16)	
Actions étrangères sur les marchés établis									
Actions de sociétés ouvertes	76	–	–	(2)	–	–	74	–	
Actions de sociétés fermées	52 880	1 401	4 338	(2 831)	–	(1 684)	54 104	380	
	52 956	1 401	4 338	(2 833)	–	(1 684)	54 178	380	
Actions sur les marchés émergents									
Actions de sociétés ouvertes	153	(6)	–	(8)	–	–	139	(6)	
Actions de sociétés fermées	5 781	(47)	333	(301)	26	–	5 792	(243)	
	5 934	(53)	333	(309)	26	–	5 931	(249)	
Total des actions	60 118	1 348	4 699	(3 206)	26	(1 684)	61 301	115	
Placements à revenu fixe									
Autres titres de créance ⁶	15 728	(138)	1 895	(1 863)	–	–	15 622	(251)	
Total des placements à revenu fixe	15 728	(138)	1 895	(1 863)	–	–	15 622	(251)	
Stratégies de rendement absolu	1 536	(36)	–	–	–	–	1 500	(35)	
Actifs réels									
Biens immobiliers	38 732	(235)	1 222	(164)	–	–	39 555	(275)	
Infrastructures	23 467	(352)	42	(136)	–	–	23 021	(259)	
Énergie et ressources	3 688	(310)	–	–	–	–	3 378	(310)	
Électricité et énergies renouvelables	4 432	(132)	–	–	–	–	4 300	(132)	
Total des actifs réels	70 319	(1 029)	1 264	(300)	–	–	70 254	(976)	
Sommes à recevoir sur les placements									
Sommes à recevoir sur les dérivés	1	–	–	–	–	–	1	–	
Total des sommes à recevoir sur les placements	1	–	–	–	–	–	1	–	
Total	147 702 \$	145 \$	7 858 \$	(5 369) \$	26 \$	(1 684) \$	148 678 \$	(1 147) \$	

1. Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

2. Comprennent le remboursement de capital.

3. Les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 sont réputés avoir été effectués selon les valeurs de la fin de la période.

4. Comprend la variation totale de la juste valeur des placements ayant été transférés au niveau 3 au cours de la période, et exclut la variation totale de la juste valeur des placements transférés hors du niveau 3 au cours de la période.

5. Inclus dans le revenu de placement.

6. Le solde d'ouverture a été révisé en raison d'une erreur de classement non significative du niveau 2 vers le niveau 3.

Pour les trimestres clos le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, les transferts au niveau 3 et hors du niveau 3 étaient principalement attribuables à des changements dans la disponibilité des données observables sur le marché utilisées pour déterminer la juste valeur.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

d) Niveau 3 – Données d'entrée non observables importantes

Les tableaux qui suivent présentent les justes valeurs des placements classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, ainsi que les fourchettes et les moyennes pondérées des données d'entrée non observables :

Techniques d'évaluation et données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur des placements classés dans le niveau 3.

Au 30 juin 2018					
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée ³	Moyenne pondérée ³
Actions de sociétés ouvertes					
Placements dans des fonds ¹	249 \$	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Actions de sociétés fermées					
Placements directs ^{1, 2}	28 521	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	8,5 x à 19,8 x	13,5 x
	6 531	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	11,8 % à 15,9 %	12,0 %
	44 316	Valeur fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements dans des fonds ¹	44 316	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Autres titres de créance					
Placements directs dans des titres de créance privés ²	8 717	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	6,9 % à 33,8 %	12,4 %
	2 224	Valeur fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Placements directs dans des titres de créances immobilières privés	3 960	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,6 % à 9,7 %	6,6 %
Titres adossés à des actifs ¹	565	Modèle d'évaluation établi par un service tiers d'établissement des cours	–	–	–
Placements dans des fonds ¹	2 249	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Stratégies de rendement absolu					
Placements dans des fonds ¹	1 756	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Biens immobiliers					
Placements directs ^{1, 2}	21 198	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,0 % à 14,3 %	6,3 %
	20 627	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	Taux de capitalisation final	3,6 % à 9,5 %	5,2 %
Placements dans des fonds ¹	3 345	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Infrastructures					
Placements directs ²	27 736	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 15,3 %	9,4 %
Placements dans des fonds ¹	49	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Énergie et ressources					
Placements directs ²	5 852	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	10,0 % à 13,6 %	11,9 %
Électricité et énergies renouvelables					
Placements directs ²	3 970	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	10,0 % à 11,0 %	10,5 %
Autres	6	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	–	–	–
Total	181 871 \$				

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Au 31 mars 2018 ⁴					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée ³	Moyenne pondérée ³
Actions de sociétés ouvertes					
Placements dans des fonds ¹	273 \$	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Actions de sociétés fermées					
Placements directs ^{1, 2}	25 896	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	8,5 x à 15,9 x	12,6 x
	6 578	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	12,0 % à 12,9 %	12,1 %
		Valeur fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Placements dans des fonds ¹	42 089	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Autres titres de créance					
Placements directs dans des titres de créance privés ²	10 696	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,7 % à 29,6 %	12,1 %
Placements directs dans des titres de créances immobilières privés	3 581	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,7 % à 10,1 %	6,6 %
Titres adossés à des actifs ¹	3	Modèle d'évaluation établi par un service tiers d'établissement des cours	-	-	-
Placements dans des fonds ¹	2 346	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Stratégies de rendement absolu					
Placements dans des fonds ¹	1 585	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Biens immobiliers					
Placements directs ^{1, 2}	21 318	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,0 % à 14,0 %	6,3 %
	20 071	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	Taux de capitalisation final	3,5 % à 9,5 %	5,2 %
Placements dans des fonds ¹	3 323	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Infrastructures					
Placements directs ²	27 401	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,1 % à 15,3 %	9,6 %
Placements dans des fonds ¹	49	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Énergie et ressources					
Placements directs ²	5 729	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	10,0 % à 13,6 %	11,9 %
Électricité et énergies renouvelables					
Placements directs ²	2 949	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	10,0 % à 11,0 %	10,5 %
Autres	6	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Total	173 893 \$				

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Au 30 juin 2017 ⁴					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation utilisées	Données d'entrée non observables importantes	Fourchettes de valeurs des données d'entrée ³	Moyenne pondérée ³
Actions de sociétés ouvertes					
Placements dans des fonds ¹	213 \$	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Actions de sociétés fermées					
Placements directs ^{1,2}	19 660	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	8,0 x à 15,7 x	11,7 x
	4 225	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	12,0 %	12,0 %
Placements dans des fonds ¹	37 203	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Autres titres de créance					
Placements directs dans des titres de créance privés ²	9 690	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	5,0 % à 19,0 %	10,4 %
Placements directs dans des titres de créances immobilières privés	3 625	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,7 % à 11,3 %	7,0 %
Titres adossés à des actifs ¹	7	Modèle d'évaluation établi par un service tiers d'établissement des cours	-	-	-
Placements dans des fonds ¹	2 300	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Stratégies de rendement absolu					
Placements dans des fonds ¹	1 500	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Biens immobiliers					
Placements directs ^{1,2}	21 376	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	4,4 % à 15,0 %	6,4 %
	14 985	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	Taux de capitalisation final	3,5 % à 9,5 %	5,3 %
Placements dans des fonds ¹	3 194	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Infrastructures					
Placements directs ²	22 980	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Taux d'actualisation	7,4 % à 15,8 %	9,8 %
Placements dans des fonds ¹	41	Valeur liquidative fournie par le gestionnaire de placement	-	-	-
Énergie et ressources					
Placements directs ²	3 378	Multiples de capitalisation de sociétés comparables	Multiple du BAIIA	7,6 x à 10,4 x	7,9 x
Électricité et énergies renouvelables					
Placements directs ²	4 300	Valeur actualisée des flux de trésorerie	Prix de transaction	-	-
Sommes à recevoir sur les dérivés					
Bons de souscription	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des marchés	30,0 %	30,0 %
Total	148 678 \$				

1. Dans certains cas, les évaluations externes sont préparées par des tiers et les données prises en compte dans l'évaluation ne sont donc pas disponibles.

2. Peuvent comprendre certains placements récemment acquis qui sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

3. La fourchette de valeurs des données d'entrée représente les données d'entrée minimales et maximales utilisées pour l'évaluation des placements d'une catégorie d'actifs particulière. La moyenne pondérée des données d'entrée est calculée en fonction des justes valeurs relatives des placements compris dans la catégorie d'actifs. La diversité des placements compris dans chaque catégorie d'actifs, notamment sur le plan des secteurs géographiques et des secteurs d'activité liés aux placements, peut donner lieu à des fourchettes pour lesquelles les données d'entrée présentent des écarts importants et sont réparties de façon inégale au sein de la fourchette.

4. Certains montants de l'exercice précédent ont été révisés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Une augmentation ou une diminution importante de l'une ou l'autre des données d'entrée non observables susmentionnées donnerait lieu à une hausse ou à une baisse considérable de l'évaluation à la juste valeur. La corrélation des données d'entrée non observables importantes et de l'évaluation à la juste valeur pour les données les plus importantes figurant dans le tableau précédent se présente comme suit :

- Une augmentation (diminution) du multiple du BAIIA donnerait lieu à une hausse (baisse) de la juste valeur.
- Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final donnerait lieu à une baisse (hausse) de la juste valeur.

La juste valeur des placements directs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus est fondée sur des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur qui peuvent comprendre l'utilisation d'estimations faites par la direction, des évaluateurs, ou les deux lorsqu'un degré de jugement important est nécessaire. L'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange peut donner lieu à des justes valeurs différentes. Si toutes les autres variables demeuraient constantes, l'utilisation de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses raisonnables de rechange se traduirait par une diminution de 4 600 millions de dollars (31 mars 2018 – 5 200 millions de dollars; 30 juin 2017 – 3 200 millions de dollars) ou par une augmentation de 7 200 millions de dollars (31 mars 2018 – 6 000 millions de dollars; 30 juin 2017 – 4 000 millions de dollars) de l'actif net. Cette analyse de sensibilité ne tient pas compte des placements dont les justes valeurs sont fournies par des gestionnaires de placement, puisque l'Office n'a pas accès aux hypothèses sous-jacentes utilisées.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

5. Revenu de placement net

Le revenu de placement net est comptabilisé déduction faite des coûts de transaction et des frais de gestion des placements, et est regroupé selon la nature des produits.

Revenu de placement net

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Pour les trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Intérêts, dividendes et autres revenus de placement ¹	1 443 \$	1 267 \$
Profits réalisés sur les actions de sociétés fermées et sur les actifs réels ²	825	18
Profits (pertes) latent(e)s sur les actions de sociétés fermées et sur les actifs réels ²	1 977	(377)
Profits latents provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille ^{2, 3}	2 674	1 789
Profits réalisés et latents sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements ^{2, 4}	476	3 843
Total des revenus de placement	7 395	6 540
Frais de gestion des placements ⁵	(480)	(423)
Coûts de transaction ⁶	(88)	(107)
Revenu de placement net	6 827 \$	6 010 \$

- Déduction faite des charges d'intérêts sur les passifs liés au financement par emprunt de 104 millions de dollars (30 juin 2017 – 68 millions de dollars).
- Comprennent les profits et les pertes de change.
- Les profits latents provenant de filiales constituées en sociétés de portefeuille excluent les frais de gestion des placements et les coûts de transactions engagés par les filiales, et sont composés des sources de revenus suivantes :
 - Intérêts, dividendes et autres revenus de placement de 1 570 millions de dollars (30 juin 2017 – 909 millions de dollars);
 - Profits (pertes) réalisé(e)s sur des actions de sociétés fermées et des actifs réels de (50) millions de dollars (30 juin 2017 – 2 891 millions de dollars);
 - Profits (pertes) latent(e)s sur des actions de sociétés fermées et des actifs réels de 582 millions de dollars [30 juin 2017 – (2 434) millions de dollars];
 - Profits réalisés et latents sur les placements en actions de sociétés ouvertes et les autres placements de 572 millions de dollars (30 juin 2017 – 423 millions de dollars).
- Consistent en des revenus de placement provenant des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des stratégies de rendement absolu, des dérivés et autres.
- Comprennent des frais de gestion des placements de 238 millions de dollars (30 juin 2017 – 244 millions de dollars) engagés par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.
- Comprennent des coûts de transaction de 21 millions de dollars (30 juin 2017 – 26 millions de dollars) engagés par des filiales constituées en sociétés de portefeuille.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

6. Information sectorielle

a) Secteurs de placement

Comme il est expliqué à la section Information sur la société à la page 7, l'Office a pour seule mission de gérer les sommes qui lui sont transférées en application de l'article 108.1 de la *Loi sur le RPC*, dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires du RPC. À cette fin, l'Office doit investir dans des actifs en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus. Au cours de la période, l'Office a apporté des changements au sein de la direction et des changements organisationnels qui ont donné lieu à la restructuration des cinq services de placement antérieurs en six nouveaux services de placement, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les montants de l'exercice précédent ont été révisés afin de refléter ces changements.

- Gestion de portefeuille global – ce service veille à ce que l'ensemble des activités de placement de l'organisme permettent de constituer un portefeuille global qui optimise les rendements à long terme sans prendre de risques indus. Gestion de portefeuille global oriente également le portefeuille équilibré (soit le reste de l'actif du portefeuille de placement du RPC, après avoir exclu l'actif de tous les programmes de gestion active gérés par les autres services de placement) afin d'atteindre les expositions voulues en matière de placement.
- Marchés financiers et placements factoriels – ce service investit dans des actions de sociétés ouvertes, des titres à revenu fixe, des devises, des marchandises et des instruments dérivés à l'échelle mondiale. Il investit également dans des titres cotés en bourse par l'intermédiaire de gestionnaires de placement et de co-investissements. Le service Marchés financiers et placements factoriels a aussi pour mandat de gérer les besoins de liquidités de l'Office.
- Actions à gestion active – ce service investit à l'échelle mondiale dans des sociétés ouvertes ou en voie de le devenir, ainsi que dans des titres axés sur les changements mondiaux à long terme, ce qui peut comprendre des titres de sociétés fermées en phase de démarrage. Le service Actions à gestion active collabore également avec les services de l'ensemble de l'organisme pour veiller à ce que les risques et les occasions liés aux facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance soient intégrés à notre processus décisionnel en matière de placement et à nos activités de gestion des actifs.
- Placements en instruments de crédit – ce service est responsable de l'ensemble des placements de l'Office dans des instruments de crédit sur les marchés publics et privés à l'échelle mondiale. Le service Placements en instruments de crédit investit dans l'ensemble de la structure de crédit, ce qui comprend des prêts à terme, des obligations à rendement élevé, des financements mezzanine, des produits structurés et d'autres instruments de crédit pour les emprunteurs de tous les secteurs.
- Actions de sociétés fermées – ce service est responsable de l'ensemble des placements de l'Office dans des actions de sociétés fermées à l'échelle mondiale, ce qui comprend des placements dans des fonds, des placements secondaires et des placements directs dans des actions de sociétés fermées.
- Actifs réels – ce service est responsable des placements dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie et des ressources et de l'électricité et des énergies renouvelables. Il investit habituellement dans des immobilisations corporelles à long terme offrant des flux de rentrées stables.

Bénéfice net d'exploitation par secteur de placement

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2018						
(en millions de dollars canadiens)	Gestion de portefeuille global	Marchés financiers et placements factoriels ¹	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	Total
Revenu de placement	337 \$	396 \$	1 744 \$	598 \$	3 334 \$	986 \$	7 395 \$
Charges ²	(70)	(386)	(62)	(40)	(156)	(127)	(841)
Bénéfice net d'exploitation	267 \$	10 \$	1 682 \$	558 \$	3 178 \$	859 \$	6 554 \$

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 30 juin 2017						Total
	Gestion de portefeuille global	Marchés financiers et placements factoriels ¹	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	
Revenu (perte) de placement	4 380 \$	234 \$	577 \$	(49) \$	1 821 \$	(423) \$	6 540 \$
Charges ²	(70)	(322)	(44)	(32)	(204)	(102)	(774)
Bénéfice net (perte nette) d'exploitation	4 310 \$	(88) \$	533 \$	(81) \$	1 617 \$	(525) \$	5 766 \$

1. Le bénéfice net d'exploitation attribuable au service Marchés financiers et placements factoriels comprend le revenu net provenant de placements gérés à court terme afin de soutenir les transferts au RPC d'une valeur de 4 millions de dollars (31 mars 2018 – 11 millions de dollars; 30 juin 2017 – 2 millions de dollars).
2. Comprendent les frais de gestion des placements, les coûts de transaction et les charges d'exploitation.

Actif (passif) net par secteur de placement

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net						Total
	Gestion de portefeuille global ¹	Marchés financiers et placements factoriels ²	Actions à gestion active	Placements en instruments de crédit	Actions de sociétés fermées	Actifs réels	
Au 30 juin 2018	180 612 \$	67 \$	1 269 \$	25 616 \$	73 613 \$	85 422 \$	366 599 \$
Au 31 mars 2018	176 422	410	1 117	25 050	69 345	83 790	356 134
Au 30 juin 2017	172 640	(43)	301	21 419	58 989	73 242	326 548

1. L'actif net attribuable au service Gestion de portefeuille global comprend les passifs liés au financement par emprunt de 24 662 millions de dollars (31 mars 2018 – 24 056 millions de dollars; 30 juin 2017 – 21 870 millions de dollars) et des actifs communs nets de 299 millions de dollars (31 mars 2018 – passifs communs nets de 188 millions de dollars; 30 juin 2017 – actifs communs nets de 170 millions de dollars).
2. L'actif net attribuable au service Marchés financiers et placements factoriels comprend des placements gérés à court terme afin de soutenir les transferts au RPC d'une valeur de 1 million de dollars (31 mars 2018 – 1 million de dollars; 30 juin 2017 – 1 million de dollars), qui sont compris dans les titres du marché monétaire.

b) Informations relatives aux zones géographiques

Le tableau suivant présente les placements nets en fonction de la région où ils sont principalement exposés au risque économique.

Informations relatives aux zones géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Placements nets ¹						Total
	Canada	É.-U.	Asie	Europe (excluant le R.-U.)	R.-U.	Autres	
Au 30 juin 2018	53 397 \$	137 444 \$	78 899 \$	47 964 \$	20 969 \$	27 627 \$	366 300 \$
Au 31 mars 2018	53 977	135 058	72 512	47 068	19 844	27 863	356 322
Au 30 juin 2017	59 971	120 596	60 160	43 029	18 469	24 153	326 378

1. Comprend des passifs liés au financement par emprunt de 4 983 millions de dollars, de 15 005 millions de dollars et de 4 674 millions de dollars (31 mars 2018 – 3 466 millions de dollars, 15 807 millions de dollars et 4 783 millions de dollars; 30 juin 2017 – 3 869 millions de dollars, 15 079 millions de dollars et 2 922 millions de dollars), en fonction de la devise des émissions, dans les placements nets au Canada, aux É.-U. et en Europe (excluant le R.-U.), respectivement.

7. Gestion des risques

L'Office gère le portefeuille de placement au nom du Régime de pensions du Canada (le portefeuille de placement du RPC). Le portefeuille de placement du RPC est exposé à différents risques financiers. Ces risques comprennent le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. L'Office utilise l'approche du portefeuille global pour gérer les risques, laquelle tient compte de l'ensemble des activités de placement, y compris celles réalisées par l'intermédiaire de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées. Dans l'analyse qui suit, toute mention des activités de placement et de l'exposition aux risques de l'Office inclut également les activités de placement et l'exposition aux risques de ses filiales constituées en sociétés de portefeuille non consolidées.

L'Office utilise le cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement, qui établit les obligations de reddition de comptes du conseil d'administration, des divers comités et des services de placement dans la gestion des risques liés aux placements. L'Office gère et atténue les risques financiers au moyen de la politique en matière de risque approuvée par le conseil d'administration au moins une fois par exercice. Cette politique contient des dispositions relatives aux limites et à la gestion du risque qui régissent les décisions de placement. Elle a été conçue pour permettre à l'Office de remplir son mandat.

Les limites supérieures et inférieures relatives au risque absolu ainsi que la fourchette d'exploitation du risque absolu sont incluses dans la politique en matière de risque et déterminent le degré de risque de placement total que l'Office peut prendre en ce qui concerne le portefeuille de placement à long terme du RPC. L'Office surveille quotidiennement le risque absolu que présente le portefeuille de placement du RPC, c'est-à-dire la perte de valeur possible exprimée en dollars absolus et en pourcentage, et rend compte de l'exposition au risque au conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Les cibles en matière de risque au sein du portefeuille de placement de même que la conformité aux limites supérieures et inférieures relatives au risque et à la fourchette d'exploitation du risque absolu sont évaluées au moyen d'un ratio d'équivalence des risques attribués aux titres de capitaux propres et aux titres de créance.

Simulations de crise

En complément des diverses mesures de risque utilisées pour surveiller le risque lié au portefeuille de placement du RPC, l'Office examine de façon plus approfondie l'incidence potentielle d'événements défavorables exceptionnels, mais plausibles sur le marché. Les simulations de crise permettent d'analyser l'incidence de divers scénarios hypothétiques. L'Office adopte une approche ascendante pour les simulations de crise afin d'analyser l'incidence de bouleversements historiques ou prévisionnels pour l'ensemble du portefeuille. Il se concentre principalement sur les bouleversements qui sont les plus susceptibles de causer des pertes sur le portefeuille de placement du RPC en raison d'événements extrêmes. De façon générale, la période de prévision considérée est de un an afin de tenir compte adéquatement de l'incidence des évaluations d'actifs de marchés privés, ainsi que des bouleversements initiaux sur les marchés publics. Les résultats de ces analyses sont présentés à la haute direction et au conseil.

Contrairement aux mesures liées à la valeur à risque, qui comportent une probabilité implicite étant donné qu'elles sont calculées en fonction d'un niveau de confiance déterminé, les scénarios de simulation de crise ne comportent généralement aucune probabilité implicite quant à leur réalisation. Les éléments déclencheurs seront plutôt mis en lumière si des situations potentielles évoluent, et la tendance directionnelle sera alors évaluée en conséquence.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctuent par suite de variations des prix et des taux du marché. Tel qu'il a été expliqué précédemment, l'Office gère le risque de marché au moyen du cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement, lequel prescrit l'investissement dans un large éventail de catégories d'actifs et l'application de stratégies de placement visant à réaliser une prime de risque diversifiée sur l'ensemble de la caisse, en fonction des limites relatives au risque établies dans les politiques en matière de risque. En outre, des dérivés sont utilisés, s'il y a lieu, pour gérer certaines expositions au risque.

L'Office utilise une structure à paliers de limites pour gérer le risque de marché, en contrôlant les degrés d'exposition au risque. Au premier palier, les limites du conseil sont actuellement fondées sur un ratio d'équivalence des risques attribués aux titres de capitaux propres et aux titres de créance expliqué plus en détail à la section Risque absolu (se reporter à la note 7c). Au deuxième palier, les limites relatives au risque de marché sont fondées sur des mesures de volatilité ou d'exposition et reflètent la méthode de répartition du risque de marché. Ces limites font en sorte qu'aucun des risques de marché individuels auxquels sont exposés les services de placement n'augmente pas plus rapidement qu'il ne l'avait été prévu initialement dans la période de planification annuelle. À ces mesures s'ajoutent des éléments déclencheurs de baisse qui indiquent à la haute direction les stratégies individuelles qui enregistrent des pertes supérieures à leurs niveaux de risque de placements estimés. Au dernier palier, les limites sont particulières aux programmes de placement et sont adaptées à la façon dont les stratégies sont gérées. Au nombre des exemples, citons la mesure DVO1, qui évalue la perte ou le profit possible lié à la stratégie de placement en raison d'une augmentation ou d'une diminution de un point de base des courbes de taux d'intérêt, des ratios de couverture et des limites de concentration qui évaluent l'importance des risques systématiques et non systématiques pour les actions en position acheteur/vendeur, et les limites de divergence qui permettent d'assurer le suivi des risques associés au portefeuille par rapport à leurs indices de référence respectifs.

Les services de placement doivent respecter leurs limites, mais peuvent demander d'augmenter certaines d'entre elles au membre de l'équipe de la haute direction pertinent ou au comité de planification des placements, conformément aux lignes directrices établies en matière de communication aux échelons supérieurs. Les dépassements de limites sont signalés au membre de l'équipe de la haute direction ou au comité de planification des placements. Ces groupes évalueront ensuite s'il y a lieu d'augmenter la limite ou de réduire la position.

Le risque de marché est composé des risques suivants :

Risque actions

Le portefeuille de placement du RPC est composé d'actions cotées en bourse et d'actions de sociétés fermées. Le risque actions, qui correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des cours des actions, est une importante source de risque du portefeuille de placement.

Compte tenu des positions sur dérivés et si toutes les autres variables demeuraient constantes, une diminution ou une augmentation de un pour cent de l'indice S&P 500 se traduirait par une perte ou un profit de 1 187 millions de dollars (31 mars 2018 – 1 200 millions de dollars; 30 juin 2017 – 1 083 millions de dollars) sur les placements en actions de sociétés ouvertes. Ce calcul suppose que le cours des actions autres que celles de l'indice S&P 500 varierait de façon conforme à leur comportement historique associé à une diminution ou à une augmentation de un pour cent de l'indice S&P 500.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Risque de change

Le portefeuille de placement du RPC est exposé au risque de change, puisque le RPC détient des placements ou des passifs liés aux placements libellés en diverses devises. Les fluctuations de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir des effets favorables ou défavorables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs de ces placements et de ces passifs liés aux placements.

Exprimée en dollars canadiens, l'exposition nette au risque de change, compte tenu de la répartition des dérivés de change, s'établit comme suit :

Expositions au risque de change

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018		Au 31 mars 2018		Au 30 juin 2017	
	Exposition nette	% du total	Exposition nette	% du total	Exposition nette	% du total
Dollar américain	189 577 \$	52 %	171 898 \$	48 %	125 238 \$	38 %
Euro	30 789	8	36 135	10	36 510	11
Livre sterling	18 209	5	19 329	5	19 446	6
Yen japonais	13 116	3	15 019	4	21 929	7
Dollar australien	11 040	3	11 889	3	9 953	3
Yuan chinois	10 071	3	6 412	2	3 896	1
Dollar de Hong Kong	8 712	2	8 086	2	5 096	2
Roupie indienne	5 799	2	4 947	1	3 915	1
Franc suisse	4 179	1	4 002	1	4 615	1
Won sud-coréen	3 758	1	3 680	1	3 485	1
Peso chilien	2 573	1	2 695	1	2 337	1
Réal brésilien	2 511	1	2 422	1	2 024	1
Autres	11 589	3	12 694	5	9 503	3
Total de l'exposition au risque de change	311 923	85	299 208	84	247 947	76
Dollar canadien	54 377	15	57 114	16	78 431	24
Total	366 300 \$	100 %	356 322 \$	100 %	326 378 \$	100 %

Si toutes les autres variables et valeurs sous-jacentes demeuraient constantes, une appréciation ou une dépréciation de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les autres devises se traduirait par une diminution ou une augmentation des placements nets, comme suit :

Sensibilité au risque de change

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018	Au 30 juin 2017
Devise	Diminution/augmentation de l'actif net	Diminution/augmentation de l'actif net	Diminution/augmentation de l'actif net
Dollar américain	1 896 \$	1 719 \$	1 252 \$
Euro	308	361	365
Livre sterling	182	193	194
Yen japonais	131	150	219
Autres	602	569	449
Total	3 119 \$	2 992 \$	2 479 \$

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement ou d'un passif lié aux placements fluctuent en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Le portefeuille de placement du RPC est exposé au risque de taux d'intérêt principalement en raison de ses placements dans des titres à revenu fixe, de certains passifs liés aux placements et des instruments dérivés de taux d'intérêt.

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une augmentation ou une diminution de un point de base des taux sans risque nominaux se traduirait par une diminution ou une augmentation de la valeur des placements directement touchés par les fluctuations des taux d'intérêt, comme suit :

Sensibilité au risque de taux d'intérêt¹

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018	Au 30 juin 2017
Échéance	Diminution/augmentation de l'actif net	Diminution/augmentation de l'actif net	Diminution/augmentation de l'actif net
Moins de 1 an	– \$	– \$	– \$
De 1 an à 5 ans	12	12	8
De 6 ans à 10 ans	15	13	14
Plus de 10 ans	40	37	34
Total	67 \$	62 \$	56 \$

1. Cette sensibilité s'applique uniquement aux faibles variations de la courbe de rendement. Les (tensions) bouleversements plus importants ont une incidence sur la valeur des actifs réels, ce qui n'est pas le cas des variations de un point de base.

L'exposition du portefeuille de placement du RPC aux taux d'intérêt sans risque de divers pays est concentrée en Amérique du Nord, soit 47 pour cent au Canada (31 mars 2018 – 51 pour cent; 30 juin 2017 – 57 pour cent) et 45 pour cent aux États-Unis (31 mars 2018 – 47 pour cent; 30 juin 2017 – 44 pour cent), avec de faibles expositions en Europe, au Royaume-Uni et au Japon au cours de toutes les périodes.

Risque d'écart de crédit

L'écart de crédit est la différence entre le rendement de certains titres et celui de titres comparables qui ne présentent aucun risque (c.-à-d. titres émis par les gouvernements) et dont la date d'échéance est la même. Le risque d'écart de crédit correspond au risque que la juste valeur de ces titres fluctue en raison des variations de l'écart de crédit. Au 30 juin 2018, 77 pour cent de l'exposition à ce risque (31 mars 2018 – 80 pour cent; 30 juin 2017 – 85 pour cent) était associée à des titres de créance assortis d'une notation minimale de A, principalement des obligations de gouvernements provinciaux du Canada.

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une accentuation des écarts de crédit de un point de base se traduirait par une diminution de l'actif net de 30 millions de dollars (31 mars 2018 – 30 millions de dollars; 30 juin 2017 – 33 millions de dollars).

Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement fluctuent par suite de variations des prix du marché découlant d'autres facteurs de risque comme le risque marchandises, le risque de corrélation et la volatilité.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles ou d'une réduction de la valeur des actifs en raison d'une baisse de la qualité de crédit de l'emprunteur, de la contrepartie, de la caution ou de l'actif (garantie) soutenant l'exposition au crédit. L'exposition au risque de crédit du portefeuille de placement du RPC découle principalement de ses placements en titres de créance et en dérivés négociés hors bourse. La valeur comptable de ces placements présentée dans l'annexe consolidée intermédiaire résumée du portefeuille représente l'exposition directe maximale au risque de crédit à la date du bilan.

La juste valeur des titres de créance et des dérivés négociés hors bourse faisant l'objet d'une exposition au risque de crédit, par catégorie de notation et compte non tenu de toute garantie détenue ou autres améliorations du crédit, se détaillait comme suit :

Expositions au risque de crédit

(en millions de dollars canadiens)		Au 30 juin 2018							Au 31 mars 2018		Au 30 juin 2017	
Notation	Obligations ¹	Titres du marché monétaire ¹	Conventions de revente ¹	Dérivés négociés hors bourse	Autres ^{1, 2}	Total	% du total	Total	% du total	Total	% du total	
AAA	15 466 \$	29 \$	– \$	– \$	550 \$	16 045 \$	17 %	12 072 \$	13 %	12 755 \$	14 %	
AA	29 724	1 791	–	172	6	31 693	33	28 801	32	30 263	34	
A	24 808	3 303	3 774	1 167	473	33 525	34	33 457	37	32 240	37	
BBB	1 675	–	933	734	1 324	4 666	5	5 038	6	4 120	5	
BB	192	–	–	–	3 662	3 854	4	3 770	4	2 772	3	
B	–	–	–	–	6 052	6 052	6	6 065	7	5 098	6	
CCC/D	–	–	–	–	1 376	1 376	1	783	1	960	1	
Total	71 865 \$	5 123 \$	4 707 \$	2 073 \$	13 443 \$	97 211 \$	100 %	89 986 \$	100 %	88 208 \$	100 %	

1. Comprennent les intérêts courus.

2. Comprennent les placements directs dans des titres de créance privés, des titres de créances immobilières privés et des titres adossés à des actifs.

De plus, le portefeuille de placement du RPC est indirectement exposé au risque de crédit découlant des titres sous-jacents aux placements dans des fonds.

L'exposition au risque de crédit est atténuée dans le cas de certains actifs et passifs financiers, qui sont assortis de droits de compensation conditionnels en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce qui est des titres acquis en vertu de conventions de revente, des titres vendus en vertu de conventions de rachat et des dérivés négociés hors bourse, l'Office reçoit de la contrepartie, ou remet à celle-ci, un bien en garantie afin de gérer le risque de crédit (se reporter à la note 8). En outre, en cas de défaillance, les montants liés à une contrepartie donnée sont réglés sur une base nette aux termes de conventions-cadres de compensation ou de conventions analogues, telles que la convention-cadre de rachat (Global Master Repurchase Agreement) et les conventions de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

Valeur à risque du crédit

Le risque de crédit associé au portefeuille de placement du RPC est estimé au moyen de la méthode de simulation de Monte-Carlo qui tient compte des probabilités de défaillance, de migration des notations et de recouvrement en cas de défaillance relativement aux instruments de crédit sous-jacents. La principale mesure du risque utilisée pour surveiller l'exposition au risque de crédit à l'échelle du portefeuille global est la valeur à risque calculée sur une période de un an, selon un niveau de confiance de 99 pour cent. Au 30 juin 2018, la valeur à risque du crédit était de 4 367 millions de dollars (31 mars 2018 – 4 106 millions de dollars; 30 juin 2017 – 3 950 millions de dollars), ce qui signifie qu'il y a un pour cent de probabilité que le portefeuille d'instruments de crédit de l'Office perde une somme supérieure à cette valeur au cours d'une année donnée en raison des risques de défaillance et de migration de la qualité de crédit.

c) Risque absolu

L'Office utilise une méthode de simulation pour obtenir une distribution des situations de portefeuille possibles à un moment précis futur. Ces distributions servent à estimer diverses mesures du risque permettant de surveiller le risque absolu du portefeuille de placement du RPC sur différentes périodes. La principale mesure de gouvernance du risque au sein du cadre redditionnel en ce qui a trait au risque et au rendement est exprimée en termes de ratio d'équivalence des risques attribués aux titres de capitaux propres et aux titres de créance. Ce ratio représente la proportion de capitaux propres par rapport aux titres de créance d'un portefeuille simple composé de deux catégories d'actifs (des actions mondiales et des obligations du gouvernement canadien) qui présenterait le même risque absolu mesuré que celui du portefeuille de placement du RPC. Le risque absolu mesuré à cette fin est défini comme la valeur à risque conditionnelle, compte tenu de l'inflation, au 90^e centile exprimée sur un horizon de cinq ans, et il englobe le risque de marché et le risque de crédit.

La mesure du risque absolu, c'est-à-dire la valeur à risque conditionnelle, est fondée sur la moyenne des 10 pour cent des pires situations de la distribution de rendements simulée sur une période de cinq ans. Elle reflète l'incidence des situations de marché extrêmes qui entraîneraient d'importantes pertes au sein du portefeuille de placement du RPC.

La méthode utilisée pour calculer la valeur à risque conditionnelle suppose que les données passées du marché constituent une base solide pour l'estimation des éventuelles pertes futures, mais permet aussi la prise en compte d'attentes prospectives en matière de rendement. Si les conditions futures du marché et les relations entre les marchés boursiers, les taux d'intérêt, les taux de change et les autres prix du marché différaient de façon importante de celles observées par le passé, les pertes réelles pourraient sensiblement différer des pertes estimatives. Afin d'assurer que le modèle de risque tient compte d'un large éventail de conditions de marché et de cycles économiques, des données historiques sur une longue période (de 1971 à ce jour) sont utilisées pour simuler la distribution des résultats éventuels. La mesure de la valeur à risque conditionnelle correspond à une estimation de la valeur moyenne de cette distribution de pertes éventuelles que pourrait subir le portefeuille de placement du RPC. Il ne s'agit pas d'une estimation du pire scénario possible.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

Au 30 juin 2018, la valeur à risque conditionnelle du portefeuille de placement du RPC s'établissait à 66 841 millions de dollars (31 mars 2018 – 70 328 millions de dollars; 30 juin 2017 – 67 041 millions de dollars), et le ratio d'équivalence des risques attribués aux titres de capitaux propres et aux titres de créance connexe était de 86 pour cent (31 mars 2018 – 86 pour cent; 30 juin 2017 – 84 pour cent). Il importe de noter que la mesure de la valeur à risque conditionnelle nécessite une estimation des rendements prévus moyens du portefeuille de placement du RPC sur les cinq prochaines années. L'estimation de la valeur à risque conditionnelle ci-dessus repose fortement sur les rendements des actions réalisés sur la période de données historiques utilisée dans le modèle de risque. Puisque les attentes prospectives sont par ailleurs prises en compte dans le cadre du processus de modélisation, la valeur à risque conditionnelle peut changer de façon importante à mesure que les estimations du rendement moyen évoluent au fil du temps. Le ratio d'équivalence des risques attribués aux titres de capitaux propres et aux titres de créance variera également, mais de façon moins importante.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir produire suffisamment de liquidités ou d'équivalents en temps opportun et de façon efficiente pour respecter les engagements et les passifs lorsqu'ils viennent à échéance. L'Office complète sa gestion du risque de liquidité par sa capacité à mobiliser des fonds au moyen de l'émission de papier commercial et de titres d'emprunt à terme et de la vente de titres en vertu de conventions de rachat.

L'Office maintenait également des facilités de crédit non garanties de 6 104 millions de dollars (31 mars 2018 – 6 012 millions de dollars; 30 juin 2017 – 6 045 millions de dollars) pour répondre à des besoins éventuels en liquidités. Aucun montant n'était prélevé sur les facilités de crédit au 30 juin 2018, au 31 mars 2018 et au 30 juin 2017.

Se reporter à la note 7e pour obtenir les échéances des passifs liés aux placements.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

e) Échéances

Les tableaux ci-après présentent les échéances contractuelles des placements et des passifs liés aux placements :

Placements

(en millions de dollars canadiens)	Échéances									
	Au 30 juin 2018					Au 31 mars 2018			Au 30 juin 2017	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total ¹	Rendement effectif moyen	Total ¹	Rendement effectif moyen	Total ¹	Rendement effectif moyen
Obligations non négociables										
Gouvernements provinciaux canadiens	936 \$	5 491 \$	4 790 \$	12 199 \$	23 416 \$	2,9 %	23 527 \$	2,9 %	24 151 \$	2,7 %
Obligations négociables										
Gouvernement du Canada	–	2 645	1 067	1 128	4 840	2,2	5 017	2,1	5 404	1,8
Gouvernements provinciaux canadiens	–	1 446	1 828	3 128	6 402	2,9	6 483	2,9	6 599	2,7
Sociétés d'État canadiennes	–	1 632	916	442	2 990	2,6	2 626	2,6	1 703	2,4
Gouvernements étrangers	693	18 180	7 591	4 282	30 746	2,6	23 113	2,9	20 848	2,3
Obligations de sociétés	532	1 178	758	515	2 983	3,6	3 085	3,4	293	2,6
Autres titres de créance										
Titres de créance privés ²	382	3 321	5 160	803	9 666	8,4	9 573	8,4	7 539	9,4
Titres de créances immobilières privés ²	705	1 514	1 448	293	3 960	6,6	3 582	6,6	3 625	7,0
Titres adossés à des actifs	–	3	65	499	567	1,5	5	4,4	7	4,4
Titres acquis en vertu de conventions de revente	4 707	–	–	–	4 707	1,8	6 164	1,8	6 077	0,8
Total	7 955 \$	35 410 \$	23 623 \$	23 289 \$	90 277 \$	3,2 %	83 175 \$	3,3 %	76 246 \$	2,9 %

1. Selon la juste valeur.
2. Comprennent les placements directs et excluent les placements dans des fonds.

Passifs liés aux placements

(en millions de dollars canadiens)	Échéances									
	Au 30 juin 2018					Au 31 mars 2018			Au 30 juin 2017	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total ¹	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Total ¹	Juste valeur	Taux d'intérêt moyen pondéré
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	28 967 \$	– \$	– \$	– \$	28 967 \$	28 915 \$	1,8 %	32 559 \$	32 504 \$	1,7 %
Titres prêtés⁴	22	–	–	–	22	22	s.o.	–	–	s.o.
Titres vendus à découvert^{2,3}	18 264	–	–	–	18 264	18 264	s.o.	13 574	13 574	s.o.
Passifs liés au financement par emprunt										
Montants à payer au titre du papier commercial	5 276	–	–	–	5 276	5 262	2,1	6 263	6 254	1,9
Titres d'emprunt à terme	2 500	9 534	5 887	1 536	19 457	19 400	1,9	17 910	17 802	1,8
Total	55 029 \$	9 534 \$	5 887 \$	1 536 \$	71 986 \$	71 863 \$	s.o.	70 306 \$	70 134 \$	s.o.

1. Selon les montants contractuels.
2. Considérés comme remboursables à moins de un an, selon la première période au cours de laquelle la contrepartie pourrait exiger un paiement sous certaines conditions.
3. Comprennent les actions vendues à découvert pour lesquelles le taux d'intérêt moyen pondéré ne s'applique pas.
4. Le taux d'intérêt moyen ne s'applique pas aux titres prêtés.

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(non audité)

8. Garanties

Nous réalisons des opérations liées à des garanties afin de soutenir les activités de placement, selon les modalités habituelles des ententes de garantie. La juste valeur nette des actifs détenus et donnés en garantie se détaillait comme suit :

Actifs détenus et donnés en garantie

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018	Au 30 juin 2017
Actifs de tiers détenus en garantie au titre des éléments suivants :			
Conventions de revente ¹	4 707 \$	6 187 \$	6 050 \$
Opérations sur des dérivés négociés hors bourse ¹	739	692	1 284
Titres prêtés ²	26	3	–
Autres titres de créance ¹	829	760	784
Actifs détenus et actifs de tiers donnés en garantie au titre des éléments suivants :			
Conventions de rachat	(28 942)	(32 621)	(16 868)
Titres vendus à découvert ³	(19 682)	(16 610)	(17 326)
Opérations sur des dérivés négociés hors bourse	(910)	(315)	(124)
Actions de sociétés fermées	(6 797)	(5 942)	(5 152)
Autres titres de créance	(4 550)	(4 417)	(4 337)
Total	(54 580) \$	(52 263) \$	(35 689) \$

1. Au 30 juin 2018, la juste valeur des actifs détenus en garantie pouvant être vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à 5 576 millions de dollars (31 mars 2018 – 6 967 millions de dollars; 30 juin 2017 – 7 188 millions de dollars). Au 30 juin 2018, la juste valeur des actifs vendus ou de nouveau donnés en garantie s'élevait à 2 162 millions de dollars (31 mars 2018 – 5 969 millions de dollars; 30 juin 2017 – 4 542 millions de dollars).
2. Comprend la garantie en trésorerie de 22 millions de dollars (31 mars 2018 – néant; 30 juin 2017 – néant). Au 30 juin 2018, la juste valeur des titres prêtés s'élevait à 27 millions de dollars (31 mars 2018 – 3 millions de dollars; 30 juin 2017 – néant).
3. Les montants de l'exercice précédent ont été révisés afin d'inclure les actifs de tiers donnés en garantie au titre des obligations vendues à découvert.

9. Engagements

L'Office a pris des engagements relatifs au financement de placements. De tels engagements sont généralement payables à vue en fonction du financement nécessaire au placement visé par les modalités de chaque entente. Au 30 juin 2018, les engagements non financés totalisaient 41 903 millions de dollars (31 mars 2018 – 41 767 millions de dollars; 30 juin 2017 - 40 980 millions de dollars).

L'Office avait pris des engagements de location et autres pour lesquels les paiements annuels futurs suivants sont requis :

Engagements de location et autres

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 mars 2018	Au 30 juin 2017
Un an ou moins	28 \$	36 \$	27 \$
Plus de un an mais pas plus de cinq ans	121	115	122
Plus de cinq ans	28	26	46
Total	177 \$	177 \$	195 \$

10. Transactions entre parties liées

Les parties liées de l'Office comprennent des filiales non consolidées, des coentreprises et des entreprises associées, les placements dans des parties liées étant tous évalués à la juste valeur.

L'Office fournit un soutien financier ou autre à des filiales constituées en sociétés de portefeuille (telles qu'elles sont définies à la note 1b) afin de financer leurs activités quotidiennes et activités de placement conformément à des ententes de prêt ou à des résolutions de l'actionnaire au besoin.

En outre, l'Office détient également des participations dans des filiales non consolidées qui constituent elles-mêmes des placements. Ces placements, dont certains sont détenus en propriété exclusive, sont contrôlés directement ou indirectement par l'Office par l'entremise de droits de propriété.

Les participations dans des coentreprises représentent les entreprises dans lesquelles l'Office détient un contrôle conjoint. Une entreprise associée est une entité pour laquelle l'Office a la capacité d'exercer une influence notable sur le processus décisionnel.

Les transactions entre parties liées consistent principalement en des placements dans des actions de sociétés fermées, des titres de créance et des actifs réels. Ces transactions sont évaluées à la juste valeur et, par conséquent, leur incidence sur l'actif net et le revenu de placement net est la même que celle des opérations de placement conclues avec des parties non liées.

Les transactions entre parties liées conclues avec des filiales consolidées sont éliminées au moment de la consolidation.

11. Cautionnements

Dans le cadre de certaines opérations de placement, l'Office s'est engagé auprès d'autres contreparties à garantir, au 30 juin 2018, un montant pouvant atteindre 2 727 millions de dollars (31 mars 2018 – 2 842 millions de dollars; 30 juin 2017 – 2 652 millions de dollars) dans le cas où certaines entités émettrices ne respecteraient pas les modalités de l'emprunt et d'autres ententes connexes.

12. Régime de pensions du Canada bonifié

En décembre 2016, le projet de loi C-26, intitulé *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu* a reçu la sanction royale. Ces modifications législatives augmentent le montant des cotisations au RPC et le montant correspondant des prestations de retraite et des autres prestations qui seront versées au titre des cotisations au RPC versées après 2018. La Loi sur le RPC définit maintenant le RPC en deux composantes distinctes, soit le RPC « de base » (le RCP existant) et le RPC « supplémentaire » (les nouvelles cotisations et les prestations connexes). Les cotisations supplémentaires au RPC commenceront le 1^{er} janvier 2019. Les actifs du RPC supplémentaire seront comptabilisés séparément de ceux du RPC de base.

Pour se préparer à la mise en place du compte supplémentaire du RPC, l'Office engage des coûts. Étant donné que l'Office ne recevra des cotisations supplémentaires au RPC qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, ces coûts sont, de fait, payés à même les fonds transférés à l'Office au titre du RPC de base. Pour s'assurer que ces coûts et les intérêts courus connexes soient attribués adéquatement au RPC supplémentaire plutôt qu'au RPC de base, l'Office remboursera le compte de base du RPC au moyen du compte supplémentaire du RPC lorsqu'il aura reçu suffisamment de fonds dans le compte supplémentaire du RPC pour effectuer le remboursement.

Au 30 juin 2018, l'Office avait engagé 13 millions de dollars (31 mars 2018 – 8 millions de dollars; 30 juin 2017 – néant) afin de se préparer pour le RPC supplémentaire. Le montant est comptabilisé dans les autres actifs.